

Stéphane Richard a ouvert la séance avec une présentation générale du Groupe dans le monde, de la stratégie conquêtes 2015, les enjeux industriels pour le groupe. Le dialogue social et la charte employeur ont également été largement présentés.

Au terme de l'intervention de Stéphane Richard, le secrétaire nouvellement nommé a fait lecture de la déclaration commune des représentants (discutée la veille en réunion préparatoire), cette déclaration demande, pour les salariés du groupe :

- L'attribution d'une mesure salariale substantielle, à l'ensemble des salariés du Groupe confirmant votre reconnaissance du travail fourni et dans l'immédiat l'attribution d'une prime mondiale supplémentaire à tous dispositifs existant, à l'instar de celles obtenues en 2008 et 2009
- La priorisation de l'investissement dans chacune des filiales du groupe pour développer une véritable politique industrielle

Ils demandent également

- l'arrêt des suppressions et de la précarisation des emplois, la création d'emplois stables nécessaires dans chaque pays,
- l'arrêt des restructurations et des externalisations qui dégradent la qualité de service,
- Le respect de l'accord Mondial sur les droits sociaux fondamentaux au sein du Groupe France télécom dans chaque pays, ce qui implique l'arrêt immédiat de toute répression syndicale.
- Un dialogue social constructif et efficace pour l'ensemble du groupe ce qui implique que FT respecte le droit des salariés à s'organiser en toute indépendance. Le principe de neutralité ne doit pas être un prétexte pour y faire obstacle.

Lors des échanges qui ont suivi S Richard a fait le constat des dégâts particuliers infligés à Orange en Côte d'Ivoire, a mentionné, qu'en dépit des difficultés liées à la fermeture des banques locales les salariés avaient été payés normalement et a rassuré sur le fait qu'aucun licenciement n'était prévu dans ce pays.

En réponse aux rumeurs circulant quant à l'avenir dans le groupe de certaines filiales dont la Roumanie, la Belgique, la Suisse et l'Autriche il a répondu par des propos, bien sur rassurants, expliquant que si le groupe n'est pas majoritaire dans une filiale et n'a pas les moyens de la piloter la réponse stratégique pouvait, également, être un accroissement de l'investissement. Selon S Richard, le Groupe n'a pas vocation à être une holding, et il a cité l'Autriche en précisant que à l'année échu un choix serait fait d'y prendre le contrôle ou d'en partir.

Concernant le récent rapprochement de Ft avec Deutsch Telecom S Richard a écarté le principe d'une fusion (qui serait trop complexe selon lui), il a mentionné une autre co-entreprise en réflexion dans le domaine du Wifi (Spot Wifi). Il a toutefois garanti que toutes les actions à venir avec DT seraient mises en œuvre avec ZERO impact social on rappelle pour mémoire les 1200 suppressions d'emplois en UK suite à la création de la JV avec T-Mobile.

Revenant sur la demande des représentants de redistribution des profits il a mentionné l'attribution prochaine d'actions gratuites dans les pays où la législation locale le permet et celle d'une prime dans le cas contraire.

B Mettling, après s'être félicité de la transparence des propos de S Richard a exprimé tout le bien qu'il pensait d'un dialogue social constructif et de la représentation syndicale, clé, selon lui, de résolution des crises sociales....on jugera sur pièce l'évolution de la représentation syndicale dans les pays.

Sur le cas particulier de la République Dominicaine, où des bruits ont couru quant à la répression d'une tentative de structuration syndicale, L Zylberberg a insisté sur le fait que FT ne saurait soutenir aucune campagne de pression contre quiconque souhaiterait organiser une représentation syndicale dans l'entreprise.

Pour continuer sur le dialogue social il est important de mentionner la Charte des employés en gestation sous la houlette de Patricia Waldron Welder (OBS). Si les représentants ont

regretté la rédaction de cette charte par la seule direction on peut néanmoins supposer qu'elle constituera, avec la Responsabilité Sociale d'Entreprise, la pierre angulaire de la communication de la direction dans le CGM.

Marc Rennard a, lui, présenté l'état des lieux filiale par filiale relevant de la zone AMEA – Afrique, Moyen Orient, Asie.

Il a justifié les 400 licenciement annoncés au Kenya) par le ratio CA/nb employés, la validation de ces licenciements par l'état Kenyan ne faisant que légitimer cette seconde charrette.

En réponse à la question de notre représentante sur la stratégie face à l'arrivée de concurrents indiens sur le continent africain (Airtel, opérateur low cost qui fait des ravages en Afrique en s'appuyant sur une sous traitance totale du réseau, du Si et de la distribution) il a expliqué que le modèle économique d'un tel concurrent était tellement différent et que , au contraire, le groupe faisait le choix de solutions standards du groupe mutualisées et exploitées dans le groupe (il cite les PF SI localisées à Abidjan)

En réponse à une seconde question de la CFE CGC quant à la politique du groupe en face de crises politique et à sa capacité à résister aux pressions politiques d'états autoritaires il a fait état de l'existence de pressions armées (Egypte) ouvrant peu de champ au refus de coupure d'internet par l'opérateur. M Rennard a néanmoins mentionné la résistance passive d'Orange qui a cédé aux injonctions du pouvoir local en procédant à un envoi massif de SMS de propagande mais en avisant les destinataires que le SMS étaient envoyés à la demande expresse du pouvoir.

Concernant l'éthique relative à nos investissements, M Rennard a affirmé que FT se refuse à distribuer des bakchichs pour obtenir des licences tout en précisant que le groupe a des partenaires et que ceux-ci ont, bien sur, des amis.....

Nos amis Africains ont posé quelques questions que les investissements espérés notamment au Cameroun et en Côte d'Ivoire, Marc Rennard a confirmé la reprise des investissements réseaux au Cameroun, mais aussi l'arrêt des investissements sur le cuivre en Côte d'Ivoire, au motif principal que celui-ci serait systématiquement dérobé.

La présentation des résultats financiers du groupe faite par Gervais Pelissier concernait essentiellement les résultats France, Espagne et Pologne ce que les représentants des autres pays ont déploré.

Constitution du CGM

Conformément à l'accord, 22 pays devaient désigner leur représentants et un total de de 32 membres étaient attendus.

La CFE CGC a désigné un des 9 représentants France.

3 pays n'étaient pas présents au comité pour des raisons de difficultés à obtenir des visas (Egypte, Jordanie) ou faute de désignation d'un représentant (Argentine)

La veille de la plénière le comité a désigné

Son secrétaire : Mamadou Aidara Diop (Sénégal)

Sa secrétaire adjointe : Yolanda Diaz (Espagne)

Son bureau :

Brésil :	George Paiva
Cameroun :	Eliane Mekong
Espagne :	Yolanda Diaz
France :	Jean Paul Gristi - CGT
	Isabelle Lejeune To - CFDT
	Joel Leconte - SUD

Inde : Gurlati Gurpreet
Pologne: Ryszard Kluba
Sénégal: Mamadou Aidara Diop